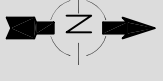


20/12/05

TALISSIEU

Plan de zonage du PPR Inondation et crues torrentielles

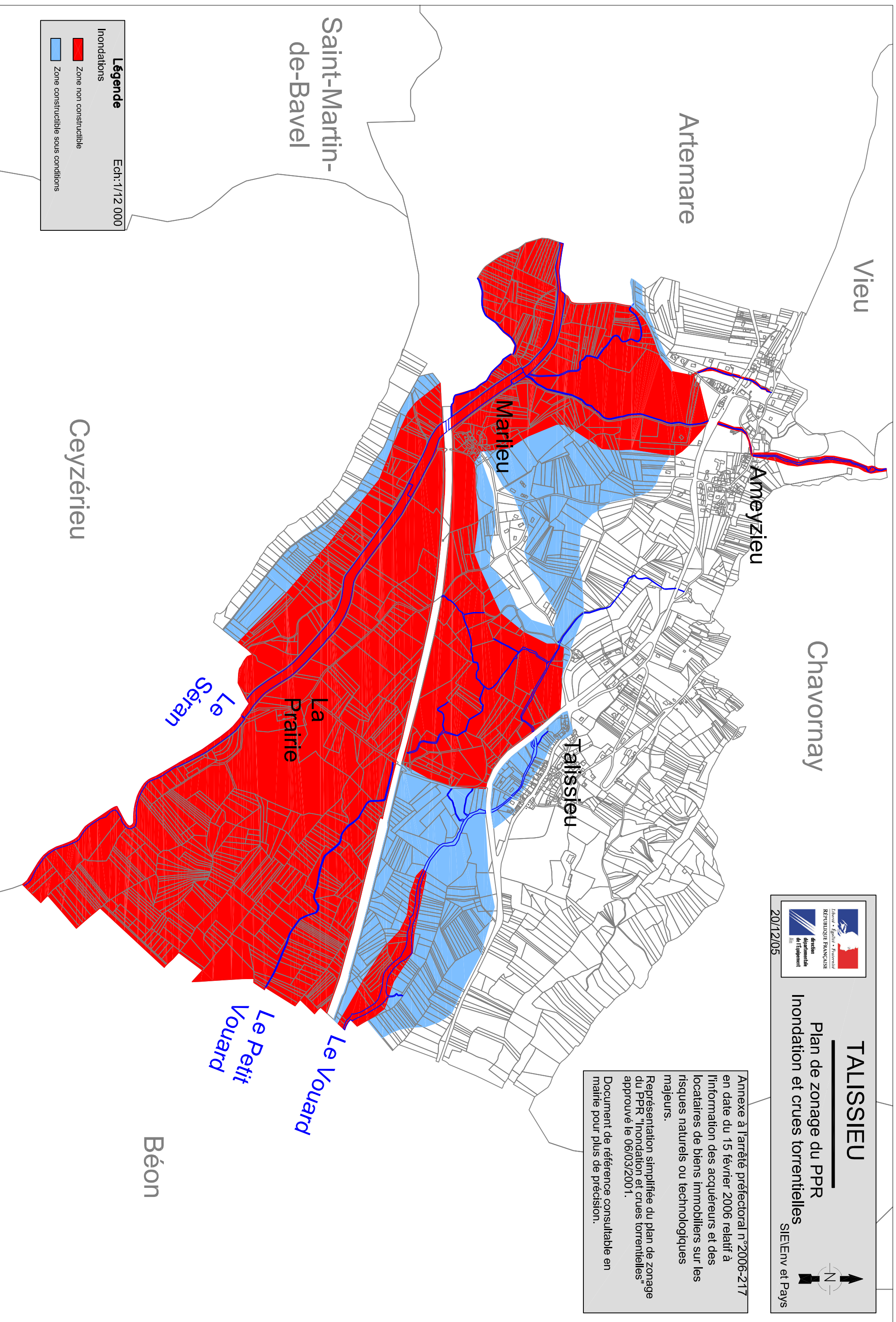
SIE/Env et Pays



Annexe à l'arrêté préfectoral n°2006-217 en date du 15 février 2006 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels ou technologiques majeurs.

Représentation simplifiée du plan de zonage du PPR "Inondation et crues torrentielles" approuvé le 06/03/2001.

Document de référence consultable en mairie pour plus de précision.



Légende Ech.:1/12 000

Inondations

- Zone non constructible
- Zone constructible sous conditions